



## *GT « prise en compte des chiroptères dans les mesures d'accompagnement et de compensation » - 11/10/2024 - Corte*

Intitulé	Groupe de travail « Prise en compte des chiroptères dans les mesures d'accompagnement et de compensation » - Groupe Chiroptères Corse (GCC)
Rédacteur	GCC

### Participants

Nom	Prénom	Service	Présent	Mail
GOMBAULT	Clémentine	Agence visu	En présentiel	c.gombault@agencevisu.com
PIERESCHI	Sébastien	Ingecorse	En présentiel	ingecorreo@gmail.com
GINESTET	Simon	Ingecorse	En présentiel	simon.ingecorse@gmail.com
HERVE	Anita	Office Français de la Biodiversité Service départemental de la Haute-Corse (OFB)	En présentiel	anita.herve@ofb.gouv.fr
PANAIOTIS	Christophe	Office de l'Environnement de la Corse (OEC)	En présentiel	christophe.panaiotis@oec.fr
ARMAND	Thomas	Biotope	En présentiel	tarmand@biotope.fr
PACCINI	Anne-Laure	Direction départementale des territoires et de la mer (DDT2B)	En visioconférence	anne-laure.paccini@haute-corse.gouv.fr
TORRE	Fabrice	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	En visioconférence	fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr
Faure	Mathieu	Naturalia environnement	En visioconférence	
Zlotykamien	Perle	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	En visioconférence	perle.zlotykamien@developpement-durable.gouv.fr
CHETAL	Evan	Ecotonia	En visioconférence	secretariat@ecotonia.fr
HAERTY	Carole	Naturalia environnement	En visioconférence	
BEUNEUX	Gregory	Groupe Chiroptères Corse (GCC)	En présentiel	chauves.souris.corse@free.fr
ROCHE	Anna	Groupe Chiroptères Corse (GCC)	En présentiel	roche_anna@outlook.fr

### Absents :

- Agence Endemys (moneglia@endemys.com)
- ([magali.orssaud@corse-du-sud.gouv.fr](mailto:magali.orssaud@corse-du-sud.gouv.fr))
- Cincle (cincle@free.fr)

### Déroulement de la réunion

Début de réunion à 09h15

En date du 11 octobre 2024, à Corte, s'est tenu le premier groupe de travail sur cette thématique, en présentiel ainsi qu'en visioconférence. De nombreux acteurs et nouveaux partenaires du GCC



étaient présents. L'objectif de cette réunion était de faire le point avec l'ensemble des bureaux d'études et les services instructeurs sur la prise en compte des chauves-souris, notamment dans le cadre des mesures compensatoires et d'accompagnement lors d'études d'impact.

## Objectif de la réunion

Cette réunion visait à :

- Rappeler les différentes actions du PNA/PRA Chiroptères.
- Préciser les modalités techniques propre à évaluer un enjeu chauves-souris.
- Présenter des mesures visant à compenser et/ou à accompagner un enjeu, adaptées aux chiroptères

## Rappel

Cette réunion technique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PRA Chiroptères ; Le GCC en est l'animateur.

## Points présentés par le GCC :

- Présentation brève du Programme National d'Action en faveur des chauves-souris et des espèces de chiroptères présentes en Corse (PNA).
- Rappel des diverses techniques utilisées pour l'étude des chauves-souris.
- Présentation des divers outils disponibles, utilisables par les BE et services instructeurs (référentiel acoustique, fiche technique DREAL, arbre décisionnel).

## Discussion

- Greg BEUNEUX (GB) présente les différentes techniques utilisées par le GCC pour réaliser un diagnostic sur un site, notamment sur les observations visuelles des chiroptères (diurnes et crépusculaires, en particulier dans les gîtes).
- Anita Hervé (OFB) se questionne sur l'utilisation des gîtes hivernaux. GB explique qu'à part le Petit rhinolophe, il est assez difficile de détecter les gîtes d'hiver.
- Une présentation de la technique par détection acoustique, notamment sur les sites de chasse et zones de transit, est réalisée. GB souligne l'importance de valider certaines espèces (notamment celles non présentes en Corse).
- Thomas Armand (Biotope) s'interroge sur l'utilisation de l'écoute passive et de l'écoute active et la prise en compte de ces deux types de résultats par les services instructeurs. Ces deux techniques sont complémentaires : l'écoute passive permet d'étudier les chauves-souris sur plusieurs nuits consécutives et permet d'identifier certains comportements de reproduction comme le "swarming" qui a lieu en milieu de nuit. De plus, les résultats obtenus par la technique de l'écoute passive permettent de connaître le type d'activité des chauves-souris sur un habitat donné (activité faible à forte) grâce à l'utilisation du référentiel acoustique Corse (évoqué plus tard). L'écoute active, quant à elle, est complémentaire car elle permet de rendre compte du comportement des individus (chasse, transit). Fabrice TORRE (DREAL) souligne que les données issues de l'écoute active sont intéressantes et complémentaires, mais non obligatoires.
- Thomas ARMAND (Biotope) questionne la DREAL sur le fait qu'un cahier des charges techniques est susceptible d'être « imposé » aux BE à l'avenir ; F. TORRE (DREAL) souligne



qu'actuellement rien n'est imposé mais qu'à terme l'exigence se portera sur la qualité des données.

- Pour cela, GB présente l'arbre décisionnel de validation des données acoustiques que la DREAL (et bientôt de l'ensemble des services instructeurs) imposera aux « collecteurs » de données acoustiques. L'objectif de cet outil est la validation des données collectées et analysées via des logiciels de détermination automatique souvent peu performants pour certaines espèces en Corse. Une attention particulière est donnée aux espèces à fort enjeu sur le territoire, où le processus de validation des données est plus complexe et implique une validation graphique de la données. Cet arbre sera disponible sur le site internet du GCC (avant le 1<sup>er</sup> tri 2025).
- Fabrice TORRE (DREAL) insiste sur le manque de transmission des données des porteurs de projet et des bureaux d'études sur la plateforme « Depotbio » auprès de la DREAL.
- Clémentine Gombault (Visu) s'interroge sur la possibilité de déposer des données au cas par cas. Fabrice TORRE doit se renseigner à ce sujet.
- GB présente par ailleurs le référentiel acoustique mis en place depuis de nombreuses années par le GCC. Une mise à disposition sera faite prochainement sur le site internet du GCC afin que les bureaux d'étude puissent l'utiliser de manière plus systématique. D'ici quelques années, une obligation de prise en compte de ce référentiel par les bureaux d'études pourrait voir le jour. Un tableau Excel de travail sera également transmis afin d'informer de manière automatique sur le type d'activité acoustique par espèce sur un site donné (activité faible, moyenne, forte, très forte).
- Pour appliquer ce référentiel, il est recommandé d'utiliser le logiciel d'identification des espèces « Sono-chiro » plutôt que « Vigie-chiro », en raison de la méthodologie utilisée pour construire le référentiel.
- Christophe Panaiotis (OEC) souligne que la sensibilité des données est respectée dans les bases de données selon le référentiel MNHN à défaut ou celui du GCC.
- Thomas Armand (BIOTOPE) exprime sa préoccupation concernant la disparition de la couche de données floutées au km déposée chaque année par le GCC auprès des administrations (DDT et DREAL) concernant les gîtes et biotopes (données OPENOBS). Ces données avaient pour vocation de mettre en alerte les porteurs de projet sur des sites sensibles.
- Fabrice TORRE (DREAL) explique que la DREAL en partenariat avec le GCC ont réalisé en 2024 des cartes de sensibilité sur la présence des chiroptères pour plusieurs groupes d'espèces à l'échelle du kilomètre (travail réalisé par Boris LEROY), disponibles sur Géorchestra. Les scripts R pour l'élaboration des modèles et des variables environnementales prises en compte sont disponibles. Ce type de carte a également été réalisé pour d'autres espèces à PNA telles que le crapaud vert, les odonates ou encore la tortue d'Hermann.
- La DDT (AL Paccini) et la DREAL mentionnent qu'ils remettront à disposition ces données floutées au km en attendant la mise en œuvre du SINP Régional.
- GB présente brièvement l'existence de fiches techniques chiroptères (financées par la DREAL) et disponibles sur le site de la DREAL et prochainement sur le site internet du GCC. Ces fiches sont évolutives et peuvent être modifiables autant que de besoin selon les remarques de chacun (BE, gestionnaires, services instructeurs, administrations ou collectivités...) ; le GCC se chargera de les mettre à jour. De même, si il s'avère nécessaire d'en produire de nouvelles sur des besoins identifiés.



- C. Panaiotis (OEC) demande si ces fiches pouvaient être également accessible via le site internet de l'OEC « faune Sauvage de Corse ».
- F. Torre (DREAL) souligne que cela est tout à fait souhaitable ; GB précise que ces fiches sont susceptibles d'être actualisées autant que de besoin et qu'il faudra veiller à leur mise à jour régulière sur les différents espaces d'hébergement.
- GB présente des exemples de mesures compensatoires pouvant être réalisées en faveur des chiroptères. Fabrice TORRE souligne que le Fonds Vert finance les travaux de restauration favorables aux chauves-souris. Il exprime également qu'il serait important d'améliorer la rédaction des arrêtés afin qu'ils soient plus efficaces en faveur des chauves-souris et plus contrôlables par les services instructeurs.
- Clémentine Gombault (VISU) demande des retours d'expérience sur les gîtes artificiels les plus favorables aux chauves-souris. Malheureusement, le GCC possède peu d'expérience sur les gîtes artificiels, et cela dépend beaucoup du contexte local environnant. Il est surtout important de maintenir au maximum les gîtes existants. Un recueil d'expérience rédigé par la SFEPM est accessible sur le site de la SFEPM ou de la FCEN.
- Fabrice TORRE (DREAL) souhaite des suivis plus complets par site sur les demandes de dérogation d'espèces protégées.
- L'ensemble des BE présents soulignent le souhait de développer un partenariat avec le GCC sous forme de convention (déjà établies avec Endemys, Biotope et Naturalia). Ce partenariat se traduirait par un échange annuel des études en cours et en projet sur les chiros développées par les bureaux d'études et le GCC.
- Mathieu FAURE (Naturalia) rappelle qu'il serait bien d'échanger en début d'année sur le partage des données entre bureaux d'études et associations.
- Carole HAERTY (Naturalia) souligne que certains porteurs de projet sont volontaires pour le partage des données, mais d'autres sont très réticents. Un contrôle de la DREAL peut être réalisé en fonction du type de site.

### En conclusion

A l'issue de cette réunion technique, il est établi la nécessité de :

- S'approprier et actualiser les fiches techniques
- Dresser un catalogue de sites pouvant être l'objet d'actions de compensation
- Faciliter les échanges de données (et d'informations) entre BE/Associations
- Respecter le cahier des charges d'évaluation de l'intérêt d'un site pour les Chiroptères
- Mettre à disposition les documents techniques intéressant les mesures spécifiques aux chiros (site internet GCC)

La réunion s'est clôturée à 11h30

Fait à Omessa, le 21/10/2024